

Renouvellement de l'AOT

Pour la mise en œuvre de
2 bouées instrumentées

Aux embouchures de la
Charente
et de la Seudre

Commission Nautique Locale

Contexte

Dispositif de mesures pour le suivi de la qualité des eaux conchylicoles dans la mer des Pertuis.

Porteur de projet : le Comité Régional de la Conchyliculture de la Charente- Maritime

Mise en œuvre : la société Setec in vivo

Renouvellement de l'AOT* pour une période de 12 mois, du 31 août 2021 au 31 août 2022

* AOT précédente délivré en 2019 pour une durée de 2 ans du 17/01/2019 au 30/01/2021

Les bouées sont toujours en place.

Localisation

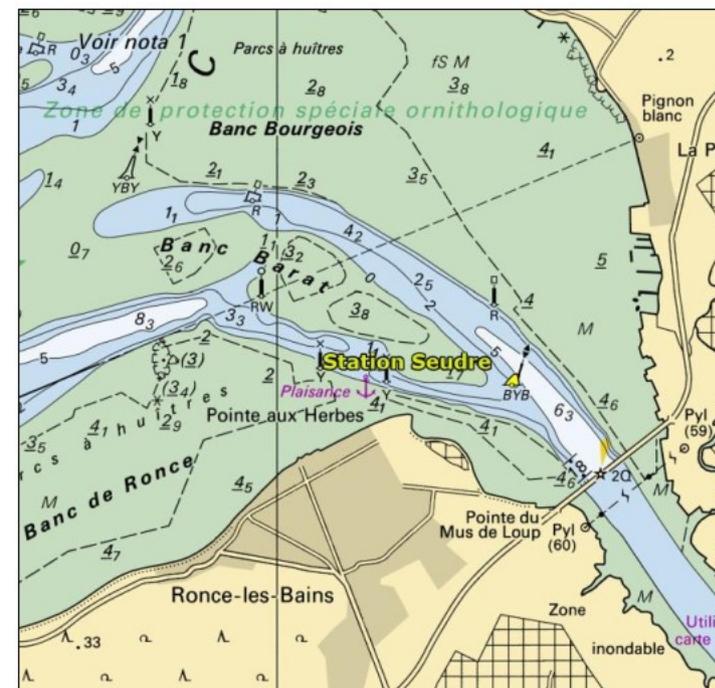
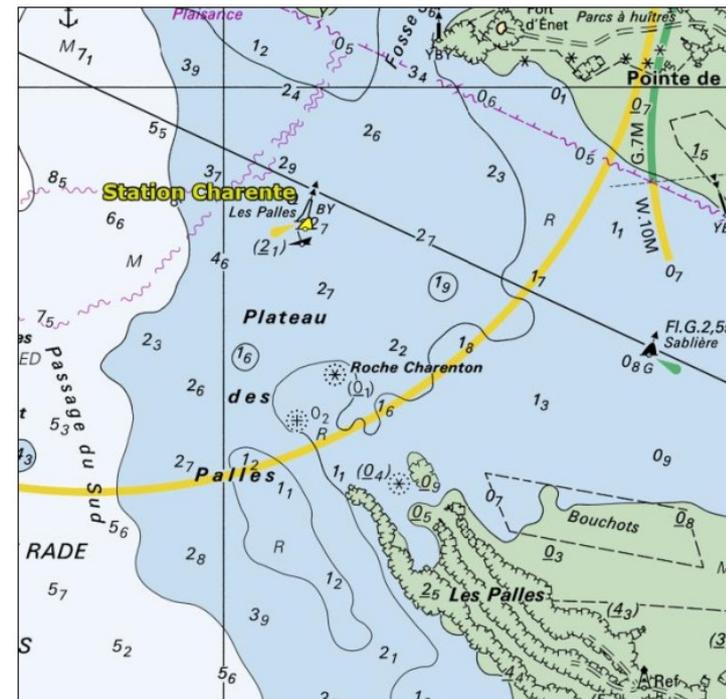


Figure 4 : Localisation générale des stations Charente et Seudre sur carte marine

Dispositif

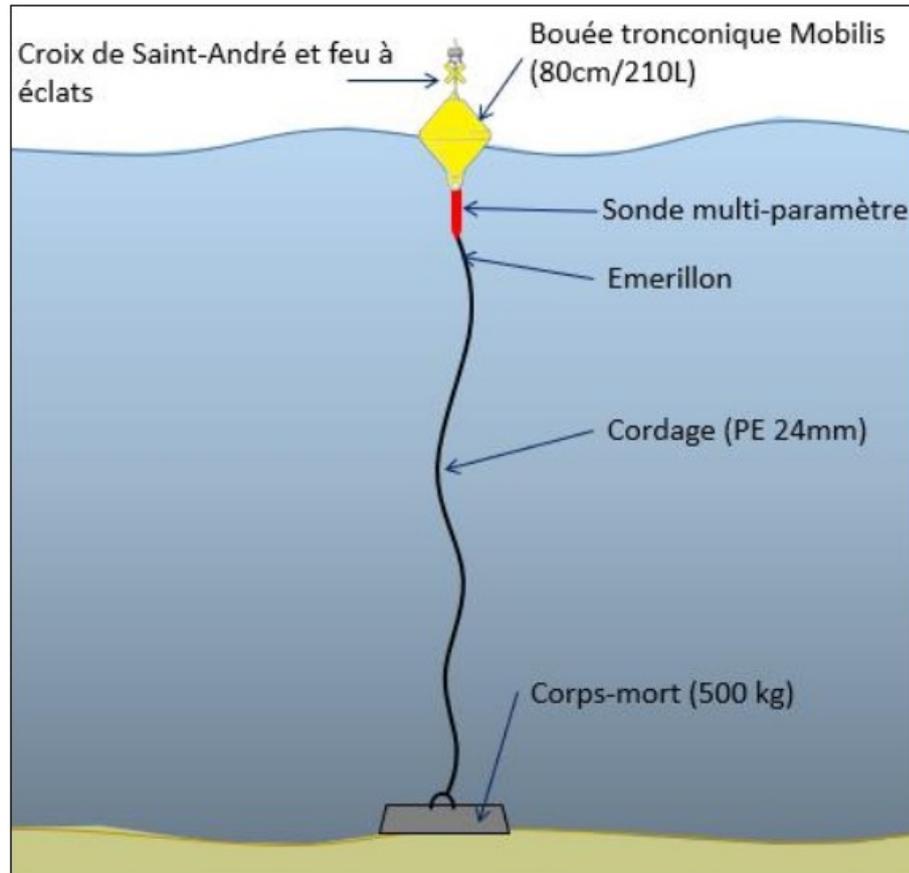


Figure 1 : Schéma de principe de la ligne de mouillage

Cercle d'évitage 15 m

Entretien :

Toutes les 3 semaines au printemps et en été, tous les 2 mois en automne et hiver.

Données collectées : turbidité, salinité, température, oxygène dissous, chlorophylle A, PH, profondeur

Procédure

Consultation des services et organismes intéressés

- CNL de ce jour.
- Préfet Maritime,
- Autorité militaire,
- DIRM/ Phares et Balises,
- Service Eau, Biodiversité et Développement Durable.